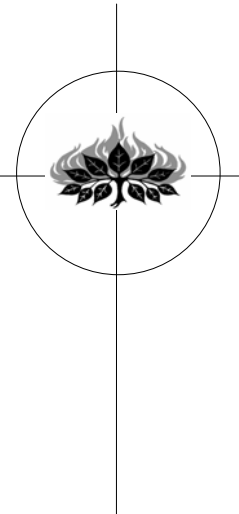


# The Presbyterian Church in Canada L'Église presbytérienne au Canada

---



MODÉRATEUR DE LA 133<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le révérend Dr J.H. (Hans) Kouwenberg  
B.A. (mention T.B.). M. Div.. M.A.. D. Min.. D.D.

Le 21 janvier 2008

L'honorable Jean Charest  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
835, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

Cher Monsieur le Premier ministre Charest,

Je vous transmets les salutations de la 133<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Église presbytérienne au Canada, qui s'est tenue du 3 au 8 juin 2007 à Waterloo, en Ontario. L'Assemblée générale est la plus haute instance décisionnelle de notre confession chrétienne.

L'un des sujets abordés par notre Assemblée générale portait sur l'ampleur de la pauvreté au Canada aujourd'hui. Plusieurs de nos communautés de foi, aussi bien en milieu rural qu'urbain, cherchent à répondre aussi fidèlement que possible aux besoins immédiats des citoyennes et des citoyens à faible revenu.

La majorité des provinces et des territoires connaissent une croissance économique impressionnante. Et pourtant les bénéfices de cette croissance ne sont pas aussi équitablement partagés qu'ils le devraient. À certaines exceptions près, un salaire minimum de 10 dollars l'heure permettrait aux personnes travaillant à temps complet durant toute l'année d'atteindre seuil de faible revenu, comme l'affirme Statistiques Canada. Notre Assemblée générale a adopté une recommandation exhortant les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral à hausser le salaire minimum à dix dollars l'heure. Le salaire minimum au Québec est actuellement de huit dollars l'heure et augmentera à huit dollars et cinquante cents le 1<sup>er</sup> mai 2008. Environ 161 900 employés, ou 5,1 % de la main-d'œuvre, travaillent au salaire minimum au Québec. Le gouvernement du Québec a-t-il adopté une politique et un plan précis pour augmenter le salaire minimum à 10 dollars l'heure et pour l'indexer au coût de la vie?

Le Canada souscrit au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ce dernier requiert des États qu'ils fassent rapport aux Nations Unies sur les mesures qu'ils ont adoptées pour donner effet au Pacte. En mai 2006, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, instance mandatée pour vérifier la conformité des États avec le Pacte, a recommandé que « les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'attaquent aux problèmes des sans-abri et du manque de logements comme à une urgence nationale. » Cette recommandation suggère des façons de résoudre le manque de logements, en particulier par la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour diminuer le nombre de sans-abri. Plus récemment, au cours d'une visite à Ottawa le 22 octobre 2007, le Rapporteur

Secrétaires de l'Assemblée : le rév. Stephen Kendall, le rév. Donald Muir et le rév. Dr Tony Plomp

spécial des Nations Unies sur le logement convenable, Miloon Kothari, exhortait le gouvernement canadien à prendre des mesures pour résoudre les problèmes des sans-abri et du manque de logements.

Nous félicitons votre gouvernement pour son Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui, selon le 3<sup>e</sup> rapport annuel sur sa mise en œuvre (octobre 2007), a fait grimper à 20 000 le nombre total d'unités de logement social. Nous nous réjouissons de lire dans ce rapport qu'au mois de mars 2007, plus de la moitié des nouvelles unités de logement avait été construite.

Nous croyons qu'on doit juger une société à sa façon de traiter les personnes vulnérables et marginalisées. Trop de nos concitoyennes et de nos concitoyens sont laissés pour compte en cette période de prospérité. L'occasion est belle pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral d'agir de concert pour réduire les niveaux de pauvreté en mettant en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté incorporant des cibles mesurables et un calendrier précis de réalisation. Nous louons l'initiative de votre gouvernement qui a commencé à élaborer un nouveau plan d'action pour poursuivre au-delà de 2009 le travail prévu dans le premier Plan d'action. Nous attendons avec espoir de pouvoir constater l'efficacité durable de votre stratégie de réduction de la pauvreté au Québec.

Dans l'attente de votre réponse, je vous de recevoir l'assurance de nos constantes prières.

Sincèrement vôtre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hans Kouwenberg', with a large, sweeping flourish extending to the left.

Révérend Dr Hans Kouwenberg  
Modérateur de la 133<sup>e</sup> Assemblée régionale  
L'Église presbytérienne au Canada

c.c. M. Mario Dumont, leader de l'opposition, chef de l'Action démocratique du Québec  
Mme Pauline Marois, députée, chef du Parti Québécois